

Ragréage

UZIN NC 145

Ragréage autolissant, à base ciment, classé P3

Certificat CSTB n°148 S 89

Domaines d'utilisation :

Ragréage autolissant à base de ciment, pour l'égalisation des sols intérieurs avant la pose d'un revêtement.

Adapté pour :

- Réaliser des surfaces planes, lisses, et absorbantes, prêtes à la pose de revêtements de sols souples collés, de parquets et de carrelages
- L'application sur chapes ciment, anhydrite, ainsi que sur chapes fluidifiées
- Les supports béton neufs
- Les supports anciens non absorbants présentant éventuellement des restes de colle bien adhérents

Pour une sollicitation normale en domaine résidentiel, commercial.

Adapté pour application sur les sols avec chauffage intégré (à eau chaude), ainsi que pour les sollicitations des sièges à roulettes conformes à la norme EN 12 529.

Propriétés :

Enrichi de ciments rapides spéciaux, d'agréats minéraux, de fluidifiants et d'additifs, UZIN NC 145 est un mortier en poudre qui donne après gâchage avec de l'eau, un ragréage particulièrement autolissant, à prise hydraulique et avec un rendement élevé. Idéal pour tous types de travaux standards de ragréage.



CE	
0761	
UZIN France 4 rue du Président Coty 02880 CROUY	
13	
01/02/0030.01	
EN 13 813 :2002 Enduit de ragréage autolissant à base de ciment pour les supports en locaux intérieurs EN 13 813 : CT-C25-F6	
Classement au feu	A 1 fl
Libération de substances corrosives	CT
Résistance à la compression	C 25
Résistance à la flexion	F 6



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Composition : Ciments spéciaux, charges minérales, poudre de polymère dispersible et additifs.

- Applicable en une couche jusqu'à 10 mm
- Très bonne capacité d'autolissance et applicable à la pompe
- Rapidement circulable et prêt à la pose
- Durcissement pratiquement sans tension
- Résistance conforme aux spécifications du classement P3
- Très bonne capacité d'absorption
- Pauvre en chromates suivant Reg. CE1907/2006 (REACH)
- EMICODE EC 1 R PLUS/À très faible émission

Caractéristiques techniques :

Conditionnement :	sac papier de 25 kg
Tenue en stock :	6 mois
Eau de gâchage :	6 l d'eau par sac de 25 kg
Couleur :	rose
Consommation :	env. 1,5 kg/m ² par mm d'épaisseur
Température de mise en œuvre :	de +5 °C minimum à + 30 °C maximum au sol
Durée pratique d'utilisation :	15 à 20 minutes*
Circulable :	après 2 à 4 heures*
Prêt à la pose :	24 heures environ pour carrelages et textiles*, 24 à 48 heures pour un revêtement plastique*, 3 jours pour les parquets*

* A 20 °C, dans des conditions standard, pour une épaisseur de 3 mm.

Préparation du support :

Le support doit être sain, solide, stable, sec (non exposé à des remontées d'humidité), propre (exempt de produits gras et de produits de cure), et parfaitement dépoussiéré.

Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Les chapes fluidifiées devront être ponçées puis dépoussiérées par aspiration.

Éliminer par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage les couches instables ou susceptibles de diminuer l'adhérence.

Dépoussiérer soigneusement le support par aspiration, puis le traiter avec le primaire adapté après avoir procédé à une reconnaissance de la porosité du support par le „Test de la goutte d'eau“.

Sur supports normalement poreux (absorption de la goutte d'eau entre 1 et 5 minutes), sur support très poreux (absorption de la goutte d'eau en moins d'une minute), et sur support fermé (absorption de la goutte d'eau supérieure à 5 mm).

Mise en œuvre :

- 1. Préparation du mélange :** Gâcher les 25 kg de poudre de UZIN NC 145 avec 6,0 litres d'eau. Verser l'eau froide dans un seau de malaxage propre; ajouter progressivement la poudre en mélangeant soigneusement avec un malaxeur électrique à vitesse lente (300 à 500 tr/min) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Appliquer immédiatement le mélange. Pas besoin de respecter un temps de repos.
- 2. Application :** Verser le ragréage sur le support primairisé puis le répartir en une épaisseur régulière à la lisseuse ou au râteau d'étalement UZIN. Appliquer si possible l'épaisseur nécessaire en une couche d'au minimum 3 mm, pour obtenir la classification P3. La capacité d'autolissance et la qualité de surface pourront être améliorées en passant le rouleau débulleur.
- 3. Durée de séchage :** Env. 1 journée à 20 °C pour une couche de 3 mm d'épaisseur. Un ponçage (grain 40 à 60) effectué après 12 à 24 heures améliorera la qualité de la surface et la capacité d'absorption.

Consommations :

Épaisseur	Consommation	25 kg pour environ
3 mm	4,5 kg/m ²	5,5 m ²
10 mm	15,0 kg/m ²	1,5 m ²

Important :

- ▶ Tenue en stock : 6 mois maximum au sec, en emballage d'origine. Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser rapidement.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre : Température ambiante : +15 °C à +25 °C, Température du support : > +15 °C, Humidité relative de l'air < 75 %. Les durées de durcissement, de séchage et d'attente avant aptitude à la pose augmentent par température basse et humidité relative de l'air élevée. Une température élevée réduit la durée pratique d'utilisation, utiliser donc de l'eau froide en été.
Attention : ne pas appliquer le ragréage sur un sol chauffant en cours de chauffe.
- ▶ Pompage possible (consulter notre Service Technique).
- ▶ Pour l'application d'une couche de mortier supérieure à 5 mm, mettre en place une bande de désolidarisation UZIN au niveau des éléments de construction attenants.
- ▶ Pour l'application d'un ragréage en couches superposées : Appliquer la seconde couche sur la première encore humide, dès que celle-ci est circulaire. Sinon, laisser sécher la première couche pendant 24 heures, la primairiser avec le Primaire UZIN PE 360, puis appliquer la seconde couche de ragréage après 3 à 4 heures.
- ▶ Protéger les surfaces fraîchement ragréées de la chaleur, du soleil et des courants d'air.
- ▶ Respecter les informations données dans les fiches techniques des produits UZIN utilisés. Pour la mise en œuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau/l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est physiologiquement et écologiquement sans danger.

EMICODE EC 1 R PLUS – "A très faible émission". Le produit ne présente, conformément aux directives en vigueur, aucune émission importante de formaldéhyde, de substances toxiques ou autres composés organiques volatiles (COV). Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Élimination :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.